LA RACE LACOMBE

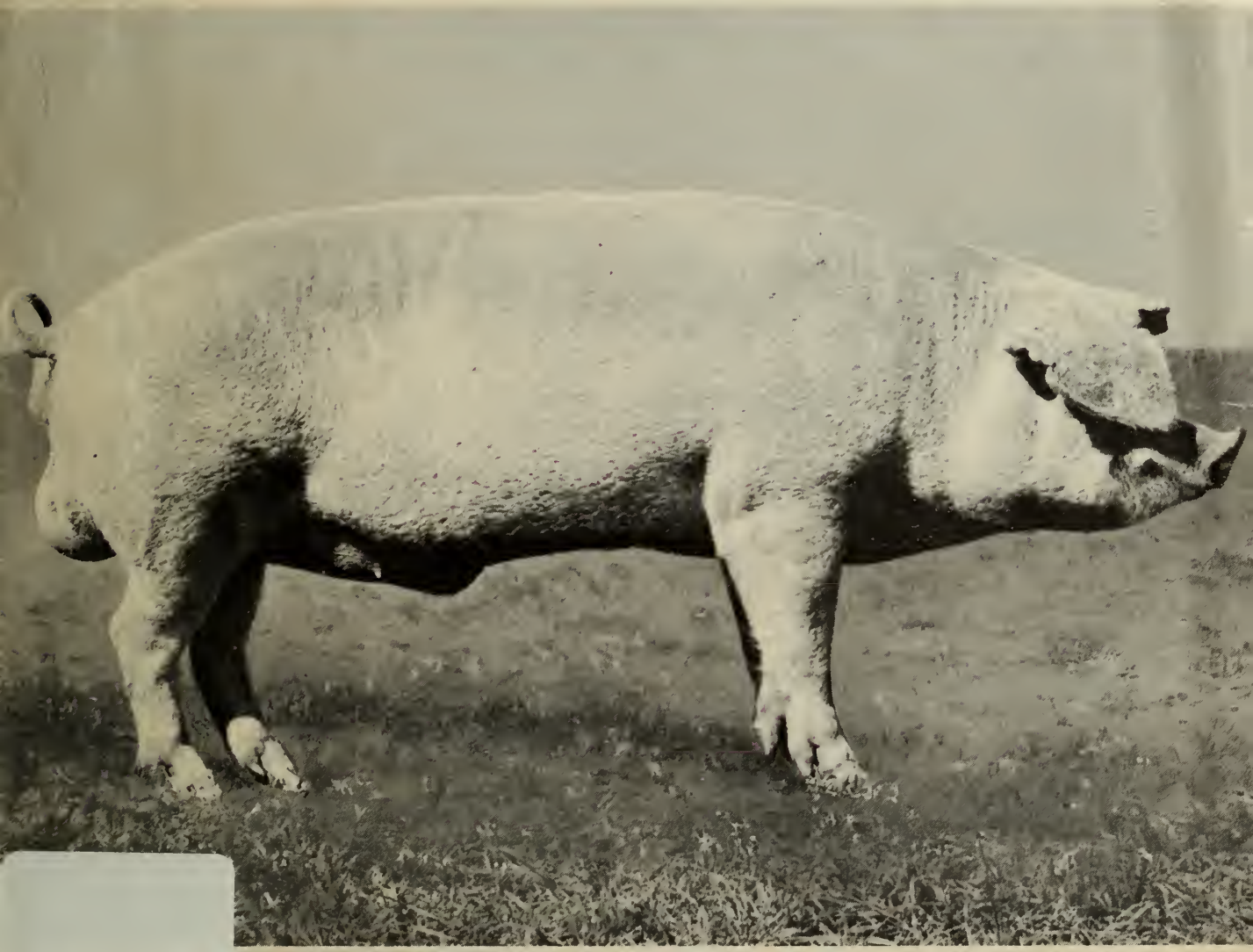

630.4
C212
P 1095
1965
fr.
c.2

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA PUBLICATION 1095 1965

LA RACE LACOMBE

LIBRARY
OCT 13 1965
CANADA DEPT. OF AGRICULTURE

H. J. Fredeen et J. G. Sentes
Ferme expérimentale, Lacombe (Alberta)

En 1957 fut enregistrée la première race canadienne de porc: le Lacombe, créé à la Ferme expérimentale de Lacombe.

Il s'élève de plus en plus de Lacombe pour le commerce: en 1963, les éleveurs ont obtenu pour les Lacombe pure race, 2,145 certificats généalogiques, ce qui représente 11 p. cent de tous les certificats pour porcs, délivrés cette année.

DESCRIPTION

Le Lacombe est un porc blanc, reconnaissable aux traits suivants: oreilles tombantes, bas sur pattes, côté long et profond et jambon charnu. Les verrats adultes pèsent de 600 à 900 livres, et les truies, de 500 à 800. Les porcs de cette race sont dociles; ils engraissent facilement et les truies sont bonnes mères. Les jeunes truies sèvrent environ 7 porcelets par portée et les truies adultes, huit ou plus. Les porcelets sont gros: ils pèsent trois livres environ à la naissance. Sous de bonnes conditions de gestion et d'alimentation, ils sont pesants au sevrage et atteignent le poids du marché à l'âge de cinq mois et demi environ.

CRÉATION DE LA RACE

En 1946, le Ministère a formé un comité pour étudier les moyens d'améliorer la qualité et d'augmenter la production de porcs canadiens. Le comité a recommandé l'essai de porcs hybrides comme sujets de souche pour de nouvelles races adaptées aux conditions du pays.

Toute race nouvelle devait:

- A l'état pur, donner de grosses portées de haute qualité.
- Croisée avec le Yorkshire, produire des porcs vigoureux, profitant bien et donnant une bonne carcasse du type désiré.
- Donner un porc blanc, à jambon plus charnu et à épaule plus légère que le Yorkshire.
- Maintenir ces qualités même sous les conditions d'alimentation au nourrisseur automatique.

Races fondatrices

Les races fondatrices devaient posséder les qualités recherchées, tout en étant distinctes au point de vue génétique. Il était surtout important que les sujets de souche n'aient aucun lien de parenté avec les Yorkshire afin que

les croisements de la nouvelle race avec le Yorkshire produisent des hybrides vigoureux.

On choisit le Berkshire, originaire de la Grande-Bretagne, le Landrace danois du Danemark, et le Chester White, des États-Unis. Le Berkshire, réputé pour la production laitière et la grosseur du jambon, a fourni le parent femelle. Dix sujets ont été achetés de trois éleveurs ontariens: R. H. MacGregor and Son, Amherstburg; R. Chinnick and Son, Chatham et J. B. Spence, Northwood. La couleur blanche, la longueur et les autres caractéristiques désirées de la carcasse ont été apportées par quatre verrats Landrace × Chester White, et un verrat Landrace danois consanguin, achetés du ministère de l'Agriculture des États-Unis. Grâce à la collaboration de M. K. Magnusson, Fogilvik Farms, Innisfail (Alberta), on a pu obtenir un verrat Landrace-Chester White, élevé au Collège de l'État de Washington, Pullman, ainsi qu'un verrat Landrace danois produit au Collège de l'État de l'Iowa, Ames.

Croisement et sélection

Les premières portées issues des sujets de souche sont nées au printemps 1948. Les jeunes truies ainsi produites ont été accouplées avec des verrats hybrides ainsi qu'avec des nouveaux sujets de fondation. L'élevage en consanguinité et les rétrocroisements se sont continués jusqu'en 1951, en vue de favoriser la production des caractéristiques désirées. Dès 1951, les accouplements de la progéniture avec les sujets de souche ont été abandonnés en faveur d'un régime de consanguinité dirigée (un minimum de 20 verrats ont été utilisés par génération) et de sélection intense.

La sélection dans chaque génération a été basée sur les facteurs d'importance économique. Un porcelet de chaque portée a été alimenté au nourrisseur automatique afin de déterminer les aptitudes héréditaires à la croissance, à la valorisation des aliments et à la production d'une carcasse de qualité. Les autres sujets de la portée ont été élevés au pâturage, comme reproducteurs possibles. On a ensuite sélectionné les sujets d'élevage en se basant sur les facteurs suivants:

- Aptitudes de la portée: nombre de porcelets sevrés et poids au sevrage
- Aptitudes des porcelets de la même portée: taux de croissance, besoins alimentaires et qualité de la carcasse.
- Aptitudes individuelles: poids relatif à l'âge, vigueur, santé, force des pieds et des pattes et nombre de tétines normales bien espacées. Tous les animaux gardés pour l'élevage ont donné un rendement supérieur à la moyenne.

Afin d'assurer la pureté génétique du blanc, tous les animaux porteurs du gène noir du Berkshire ont été éliminés. Pour dépister ces animaux, les Lacombe admis au troupeau d'élevage depuis 1954 ont été accouplés avec des Berkshire pure race; ceux qui donnaient de la progéniture à soies noires ont été éliminés jusqu'à ce qu'on arrive à obtenir le caractère blanc pur dans deux générations successives.

Évaluation

Chaque génération de porcs Lacombe a été comparée avec des Yorkshire. En 1956, les registres de 318 portées de la même saison ont démontré que les Lacombe pesaient en moyenne, 0.6 livre de plus que les Yorkshire à la naissance et 6 livres de plus au sevrage, et qu'ils atteignaient le poids du marché

ILLUSTRATION 1 — Truie Lacombe

17 jours plus tôt. Les deux races ont sevré 8.3 porcelets par portée et donné 78 p. cent de carcasses de la catégorie A.

Soixante gros troupeaux ont été essayés dans le champ, de 1954 à 1957. Les verrats Lacombe accouplés avec des truies Yorkshire ont donné des porcs commerciaux à carcasse de qualité supérieure et dont la vigueur hybride favorisait une croissance rapide. Les troupeaux de croisements Lacombe avec Yorkshire, à l'Université de l'Alberta, ont mieux rendu que les troupeaux commerciaux de Yorkshire pure race, aux pourcentages suivants:

	Porcelets vivants		*Poids*		*Taux du gain*	*Carcasses*
Troupeau	*Naissance*	*Sevrage*	*Naissance*	*Sevrage*	*Au poids du marché*	*Catégorie A*
Commercial	1	1	7	11	5	8
Université de l'Alberta	4	4	26	22	11	13

Enregistrement et distribution

En 1957, un comité consultatif a étudié les résultats des recherches sur le Lacombe. Ce comité se composait de représentants de la Fédération de l'Agriculture de l'Alberta, de l'Université de l'Alberta et des ministères de

l'Agriculture de l'Alberta et du Canada. Le comité a trouvé que le Lacombe égale le Yorkshire au point de vue grosseur des portées et qualité de la carcasse, mais qu'il lui est supérieur au point de vue poids à la naissance et au sevrage ainsi que taux de croissance après le sevrage, et que les croisements entre truies Yorkshire et verrats Lacombe produisent des porcs vigoureux, à croissance rapide, et à carcasse de qualité excellente. Le comité a recommandé l'enregistrement et la distribution des porcs de cette race.

En septembre 1957, le Conseil national canadien de l'enregistrement du bétail a inscrit le Lacombe sur les livres généalogiques et 397 certificats généalogiques ont été délivrés pour le troupeau de fondation.

Les verrats ont été distribués pour la première fois en octobre 1957, et les truies, un an plus tard. Les reproducteurs ont été vendus, en groupes de trois jeunes truies et un verrat, à des éleveurs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. Lors de la dernière expédition en octobre 1960, un total de 154 groupes avaient été distribués partout dans le Canada.

Les sujets mis sur le marché en 1958 étaient en moyenne consanguins à 12.8 p. cent, et éloignés de 6.4 générations des sujets de souche. Leur généalogie remonte à 7 truies Berkshire de fondation et 7 verrats de fondation. Les contributions des races fondatrices se fixent à: Landrace, 56 p. cent; Berkshire, 23 p. cent; Chester White, 21 p. cent.

L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS

A la réunion du 10 août 1959, à la Ferme expérimentale, Lacombe, les éleveurs ont approuvé une constitution définissant les normes de l'inscription sélective sur les livres généalogiques. L'Association canadienne des éleveurs de Lacombe a été incorporée le 9 septembre 1959, sous le régime de la Loi sur la généalogie des animaux.

Ce n'est que dans le cas des Lacombe qu'il existe un enregistrement sélectif basé sur le potentiel de rendement. Les verrats ne peuvent être inscrits que si, lors des essais de Contrôle d'aptitudes, les sujets de la même portée ou leurs parents répondent à des normes définies de taux de croissance, de valorisation efficace des aliments et de qualité de la carcasse. C'est pourquoi les certificats généalogiques des Lacombe fournissent déjà une preuve du potentiel de rendement.

EXPORTATION DES LACOMBE

L'exportation des Lacombe a été interdite jusqu'au 5 février 1962. Une fois l'embargo levé, des Lacombe ont été vendus aux États-Unis ainsi qu'à la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Russie et la république Dominicaine. En 1963, les éleveurs américains ont formé une association qui adoptait un régime d'enregistrement sélectif, basé sur les normes canadiennes.

RENDEMENT

Dans les essais de Contrôle d'aptitudes pratiqués partout au Canada, les porcs Lacombe se sont distingués au point de vue taux de croissance et production de carcasses de haute qualité. Voici leur rendement, en comparaison de celui des Yorkshire et des Landrace:

Année		*Lacombe*	*Yorkshire*	*Landrace*
1960	Portées éprouvées	129	848	146
	Notation moyenne de la carcasse	77	76	76
	Âge moyen à la vente, jours	172	186	185
	Livres d'aliments par 100 livres de gain	350	353	372
1961	Portées éprouvées	274	732	147
	Notation moyenne de la carcasse	76	76	79
	Âge moyen à la vente, jours	168	182	178
	Livres d'aliments par 100 livres de gain	346	346	352
1962	Portées éprouvées	350	732	182
	Notation moyenne de la carcasse	75	76	79
	Âge moyen à la vente, jours	169	183	179
	Livres d'aliments par 100 livres de gain	345	349	352
1963	Portées éprouvées	230	949	167
	Notation moyenne de la carcasse	78	77	77
	Âge moyen à la vente, jours	168	182	176
	Livres d'aliments par 100 livres de gain	340	342	352

MM. J. G. Stothart et H. T. Fredeen ont dirigé les travaux sur la race Lacombe. MM. J. A. Newman et G. H. Bowman, section de l'élevage des bestiaux et des volailles, Ferme expérimentale, Lacombe, se sont occupés des travaux dans le champ. M. Bowman est maintenant à l'Université de Guelph, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires de cette publication à la:

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

OTTAWA

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1965

15M-32509-8:65

N° de cat. A63-1095F